

13 septembre 2003

Meeting de rentrée de la CGTFO au Zénith, Marc BLONDEL a déclaré, entre autres, "nous nous trouvons face à une tentative concertée de détricotage de tous les acquis sociaux".

19 septembre 2003

Un accord interprofessionnel, négocié avec la participation décisive de FO, prévoit que les travailleurs pourront développer leur qualification dans des conditions plus avantageuses pour eux.

Nuit du 12 au 13 novembre 2003

Un compromis a émergé entre quatre organisations (FO, CFDT, CFTC et CGC) et le patronat sur les retraites complémentaires.

19 novembre 2003

La réforme de la négociation projetée par le Ministre FILLON correspond à ce point aux vœux du MEDEF qu'ils semblent parler d'une seule voix.

7 février 2004

Au lendemain du 20^{ème} congrès de la CGTFO, Jean-Claude MAILLY est élu Secrétaire général ; il déclare : "FO est en ordre de marche et FO continue" ! La veille, quelques 3 000 délégués avaient salué Marc BLONDEL qui, au moment de passer la main, concluait les travaux par ces mots : "Sans vous, BLONDEL n'aurait pas existé".

28 avril 2004

Dans l'éditorial de Jean-Claude MAILLY titré "Le moment de vérité", le Secrétaire général de la CGTFO commence ainsi : "A la suite des élections régionales qui ont été marquées par un vote sanction soulignant l'ampleur des problèmes sociaux, le Gouvernement, après avoir donné des signaux positifs, doit maintenant répondre à une question : entre les priorités sociales et les contraintes économiques, quel est réellement son choix" ?

1er mai 2004

Plus de 200 000 manifestants ont répondu aux appels des syndicats, parmi lesquels FO, qui a organisé une cinquantaine de manifestations et meetings portant sur la défense de l'Assurance maladie.

24 mai 2004

Devant les atermoiements du Gouvernement sur l'Assurance maladie en matière de pilotage et compte tenu d'annonces inacceptables (CSG, franchise de 1 euro, forfait hospitalier, risque d'enveloppes budgétaires limitatives) ou notoirement insuffisantes (clarification des comptes) en matière de financement, le Bureau confédéral de la CGTFO appelle ses militants et adhérents à manifester le 5 juin prochain sur la base des revendications de la CGTFO pour une Sécurité sociale solidaire et égalitaire".

5 juin 2004

Les manifestations ont rassemblé 250 000 manifestants, selon les organisateurs, pour la défense de la Sécurité sociale. Toutes les organisations syndicales ont défilé chacune sur ses revendications.

21 juin 2004

La Commission exécutive de la CGTFO appelle "ses militants et adhérents à participer aux manifestations, rassemblements et délégations" le 29 juin, contre le projet de réforme de l'Assurance maladie qui ne répond pas au respect du pacte social et républicain, c'est-à-dire à la nécessité de consolider la solidarité et l'égalité.

29 juin 2004

L'Assemblée nationale commence l'examen de la réforme de l'Assurance maladie. Dans la rue, FO manifeste contre la maîtrise comptable des dépenses de santé...

17 août 2004

La loi réformant l'Assurance maladie a été publiée au Journal officiel. Elle avait été adoptée définitivement le 30 juillet, malgré le mouvement qui, dans la rue, s'est opposé au projet gouvernemental. "Les mécanismes du tiroir-caisse" sur le dos des salariés et assurés sociaux rentrent en vigueur...

8 décembre 2004

Editorial de Jean-Claude MAILLY intitulé "Soutenir le pouvoir d'achat"

Extraits : "[...] les ménages ont de plus en plus le moral dans les chaussettes. Les inquiétudes dans le domaine de l'emploi, des délocalisations et des services publics sont élevées et les revendications dans le domaine du pouvoir d'achat fortes [...] Il est particulièrement *** de constater que les patrons du CAC 40 se sont octroyés plus de 10 % de hausse de revenus, alors même qu'ils demandent toujours plus de sacrifices aux salariés".

20 janvier 2005

Les fonctionnaires sont en grève ; ils refusent la « ridicule » augmentation que leur concède le Gouvernement : 0,5 % en février et 0,5 % en toute fin d'année 2005.

5 février 2005

La rue a parlé, plus de 500.000 manifestants dans toute la France pour « augmenter les salaires, pas les horaires », pour défendre la durée légale du travail à 35 heures et pour défendre le Code du travail.

10 mars 2005

Plus d'un million de manifestants ; des milliers d'arrêts de travail ; des déclarations gouvernementales en forme de recul ouvrant des perspectives de négociations tous azimuts...

30 et 31 mars 2005

Le CCN de la CGTFO avertit « qu'en l'absence de réponse concrète, arrête le principe d'une journée de grèves, arrêts de travail et manifestations, interprofessionnels » pour contraindre le patronat et le Gouvernement à négocier des augmentations de salaires pérennes pour l'ensemble des salariés.

20 avril 2005

FOH publie « l'Europe en question ». Jean Claude MAILLY signe un éditorial : « Ni neutre, ni partisan ; indépendant » ; dans lequel il dit : « ce n'est pas

parce qu'il y a référendum que nous faisons nos revendications » et de préciser : « ce numéro spécial verse au débat des analyses et positions d'un syndicat exigeant sur l'indépendance, qui n'entend pas se comporter en directeur de conscience et qui fait confiance à la sagacité des travailleurs ».

1er mai 2005

Jean-Claude MAILLY à Toulouse a déclaré : « La première des revendications, c'est la revendication salariale », et a souligné que, dans le contexte actuel d'extrême précarité, « il est interdit de culpabiliser les chômeurs ».

26 août 2005

FO dépose une réclamation au BIT (article 24 de la Constitution de l'OIT) contre les ordonnances conduisant à exclure les salariés de moins de 26 ans du décompte de l'effectif des entreprises pour l'application des obligations en matière de droit syndical et instituant le contrat « nouvelles embauches ».

21 et 22 septembre 2005

Le CCN de la CGTFO adopte un appel aux travailleurs « Afin de contraindre le Gouvernement et employeurs à entendre favorablement les revendications et à y répondre, le CCN de la CGTFO appelle solennellement tous les salariés à cesser le travail, à faire grève et à manifester le mardi.

4 octobre 2005

Près de 1.300.000 salariés ont manifesté ; le 4 octobre, plus encore que le 10 mars, les travailleurs ont exprimé clairement leurs revendications et ouvert de nouvelles perspectives.

23 novembre 2005

A la suite d'une action en « référé suspension » engagée par notre seule Confédération, FO apprend avec satisfaction la décision du Conseil d'état de suspendre l'application de l'ordonnance sur les seuils sociaux.

14 décembre 2005

Dans un communiqué FO « ...entend réaffirmer la nécessité d'une réforme profonde du pacte de stabilité et de croissance » de l'Union européenne.

CPE - Première quinzaine de janvier 2006

Les collectifs jeunes des confédérations syndicales, en liaison avec l'UNEF, discutent avec « génération précaire » (les manifestants aux masques blancs) face aux abus des entreprises vis-à-vis des stagiaires, ils réfléchissent à une action symbolique commune des jeunes.

Lundi 16 janvier 2006

Dans le cadre de la deuxième étape de sa « bataille pour l'emploi », Dominique de VILLEPIN présente la loi sur l'égalité des chances qui comprend la création du contrat première embauche (CPE), réservé aux moins de 26 ans, assorti d'une période d'essai de deux ans. « Le CPE voit le jour »

Mardi 17 janvier 2006

Jean-Claude MAILLY exprime le souhait de tester avec Bruno JULLIARD (Président de l'UNEF) la possibilité de recommencer ce qui a été fait avec le CIP, en allant donc beaucoup plus loin que ce que le collectif jeunes envisageait.

Mercredi 18 janvier 2006

Jean-Claude MAILLY rencontre Bruno JULLIARD à la Confédération pour lutter contre le CPE et suggère de n'écarter aucune organisation syndicale du mouvement.

Vendredi 20 janvier 2006

M. BIAGGI et R. VALLADON proposent une rencontre à la Confédération Force Ouvrière à l'UNEF, la CGT, la CFTC, l'UNSA, la CFDT, la FSU et l'UNL, la réunion est programmée le 24 janvier 2006 au siège de Force Ouvrière.

Lundi 23 janvier 2006

Le constat est fait : aucune O.S. n'a été consultée sur la mise en place du CPE.

Alors que celui-ci est l'extension du CNE, aucune évaluation du CNE n'a été faite. En plus du non respect de l'engagement gouvernemental (loi Fillon du 4 mai 2004) de consulter les organisations syndicales. Dominique de VILLEPIN renie donc son engagement d'évaluation du CNE avant toute modification du code du travail.

Annonce d'une intersyndicale le 24 janvier. Des difficultés sont à prévoir entre la CFDT et l'UNEF du fait de la présence de la Confédération Etudiante.

Mardi 24 janvier 2006

Le gouvernement annonce l'examen en urgence, dès le 31 janvier 2006, du projet de loi.

1ère intersyndicale anti CPE

8 organisations : FO, CGT, CFTC, CFDT, UNL, UNEF, FSU, UNSA.

La CGT espère, après le ralliement de l'UNSA à sa journée d'action

« fourretout » du 31 janvier (prévue de longue date), obtenir un consensus sur la date du 31 janvier.

FO et l'UNEF s'y opposent pour des raisons de délai et obtiennent gain de cause.

Manifestations communes prévues localement le 7 février 2006.

Difficultés avec des organisations syndicales d'étudiants inconnues : elles ne feront pas partie de l'intersyndicale. Se pose le problème de la Confédération Etudiante. L'UNEF la tolère mais seulement dans la délégation CFDT. Nous ne sommes pas loin d'un point de rupture. La CFDT et la Confédération Etudiante cèdent.

Lundi 30 janvier 2006

Le Gouvernement ne tient pas compte de l'annonce de la mobilisation.

Mardi 31 janvier 2006

Journée d'action CGT prévue depuis longtemps à laquelle n'adhèrent pas les autres organisations syndicales. La Cgt englobe le CPE dans ses mots d'ordre.

Mardi 7 février 2006

1ere manifestation anti CPE.

122 manifs réunissent plus de 500 000 personnes. Y participent toutes les organisations syndicales de l'intersyndicale. La question de la mobilisation dans les facultés et de leur occupation n'est qu'esquissée.

Vendredi 10 février 2006

2ème réunion intersyndicale au siège de la CGT.

La CGC rejoint le mouvement. Sont également présents la FIDL, Sud-étudiants. Avec la Confédération étudiante, elles seront simplement associées à l'appel.

Le 7 mars est décidé mais aussi un soutien sera apporté aux organisations de jeunes qui manifesteront les 14 et 16 février.

J.C. MAILLY estime que Force Ouvrière devra préconiser un appel à la grève interprofessionnelle.

Jeudi 16 février 2006

La Commission Exécutive Confédérale décide de consulter le CCN par mail sur un appel à la grève interprofessionnelle de 24 heures pour le 7 mars 2006.

Lundi 20 février 2006

Résultat de la consultation CCN sur l'appel à la grève interprofessionnelle de 24 heures pour le 7 mars : 95 % des suffrages exprimés sont pour la grève interprofessionnelle de 24 heures.

J.C. MAILLY commente ce résultat lors d'une conférence de presse.

Le 23 février le Secrétaire Général dépose un avis de grève interprofessionnelle auprès du 1^{er} Ministre.

Des Secrétaires Confédéraux animent des meetings pour justifier l'appel de la Confédération Force Ouvrière à une journée de grève interprofessionnelle

Jeudi 23 février

Jean Claude MAILLY intervient, aux côtés de Bruno JULLIARD à l'Assemblée Générale des Etudiants de la Faculté de Villeteuse - PARIS X - XIII

Mardi 7 mars 2006

Manifestations et grèves (lancées par Force Ouvrière) avec plus d'un million de personnes dans les rues, 138 défilés prévus. Plus de la moitié des Unions Départementales CGT appellent aussi à la grève interprofessionnelle. Participation importante du secteur privé. Le Bureau Confédéral de Force Ouvrière adopte une déclaration qui en appelle solennellement au Président de la République, pour que la sagesse et la raison l'emportent.

Jeudi 9 mars 2006

Une Commission Exécutive Confédérale Extraordinaire débat de la forme de l'action. Les organisations de

jeunesse ayant annoncé leur choix du 16 mars, la CFDT ayant (avec l'accord des autres confédérations) fait savoir qu'elles refusaient un jour de semaine, la CE mandate Jean JAYER et René VALLADON pour défendre le 16 mars.

Le débat est vif, FO est la seule (la CGT se contentant d'assurer le « service minimum ») à défendre le 16 mars.

L'UNEF concède le 18 mars.

La déclaration commune annonce le 16 mars et le 18 mars.

La Confédération FO « met le paquet » le 16 mars et en assure le succès avec les organisations de jeunes.

Samedi 11 mars

Jean Claude MAILLY et René VALLADON participent à une réunion des instances de la FIDL réunies au siège de la Confédération Force Ouvrière.

Dimanche 12 mars 2006

Sur TF1, le Premier Ministre se montre intransigeant. Jean-Claude MAILLY réagit en direct à 20 heures sur France 2.

Jeudi 16 mars 2006

Les étudiants et lycéens organisent des manifs.

Force Ouvrière soutient, encadre les défilés et relance sa proposition d'un mot d'ordre de grève inter-professionnelle.

Dans certains départements la CGT est présente. 500 000 personnes.

Le soir même, le Bureau Confédéral Force Ouvrière appelle à réussir le 18 mars.

Samedi 18 mars 2006

Manif massive

Près de 1,5 million de personnes défilent.

Réunion intersyndicale après la manif au siège de la CGC. La montée en puissance du mouvement montre le rejet massif du CPE.

Une nouvelle réunion intersyndicale est programmée le lundi 20 mars pour la suite du mouvement.

Le 18 mars au soir, l'intersyndicale adopte une déclaration où elle en appelle solennellement au Président de la République.

Lundi 20 mars 2006

Réunion intersyndicale à la CFTC

Les étudiants et lycéens programment une journée d'action le 23 mars soutenue par les organisations syndicales de salariés.

Nouvelle journée prévue le 28 mars avec arrêts de travail, grèves et manifs.

Force Ouvrière rappelle sa proposition de grève interprofessionnelle aux autres confédérations.

Soutien de la CES (Confédération Européenne des Syndicats) et d'autres syndicats étrangers.

La presse parle « d'ultimatum »

Mercredi 22 mars 2006

Pendant le C.C.N (Comité Confédéral National) Force Ouvrière, le 1er Ministre Dominique de

VILLEPIN envoie un message à Jean-Claude MAILLY pour l'informer du contenu de son intervention à l'Assemblée Nationale.

Jean-Claude MAILLY se mettra en contact avec les Secrétaires Généraux des Confédérations Syndicales représentatives.

Jeudi 23 mars 2006

Le C.C.N suspend ses travaux et se rend à la manif étudiante et lycéenne de Paris (place d'Italie).

A 16 heures, les 5 Secrétaires Généraux et Président (FO, CGT, CFDT, CFTC, CGC) accompagnés chacun d'un Secrétaire Confédéral (pour FO Michelle BIAGGI) se rencontrent au siège de la CFDT.

Il s'agit d'une réunion exceptionnelle sans précédent dans l'histoire du mouvement syndical.

Après s'être mis d'accord, les 5 secrétaires acceptent de rencontrer le 1er Ministre. Le rendez-vous est pris pour le lendemain, vendredi 24 mars après-midi.

Vendredi 24 mars 2006

Colère de l'UNSA et de la FSU qui se sentent écartées par les 5 organisations syndicales confédérées.

La réunion intersyndicale est donc avancée au siège de l'UNSA.

L'intersyndicale (12 organisations) réitère sa demande de retrait du CPE et réaffirme l'unité des participants.

Nouveau mouvement et manifestation prévus pour le mardi 28 mars 2006.

L'après-midi, les 5 secrétaires généraux accompagnés d'un secrétaire confédéral sont reçus à Matignon par le 1er Ministre accompagné des ministres BORLOO et LARCHER.

Les 5 demandent au Premier Ministre de recevoir rapidement les organisations lycéennes et étudiantes.

Le 1er Ministre campe sur ses positions et décide que la loi sera appliquée si le Conseil Constitutionnel la valide, interdisant ainsi toute possibilité d'une sortie de crise basée sur un compromis et bien involontairement accroît la mobilisation pour la réussite des manifestations du 28 mars.

Mardi 28 mars 2006

Nouvelle manifestation anti CPE

3 millions de manifestants pour 140 défilés. Le nombre des manifestations et de manifestants ne cesse d'augmenter.

Le même jour : les 5 secrétaires généraux et président des Confédérations écrivent au Président de la République pour retirer le CPE et ouvrir le dialogue social.

Mercredi 29 mars 2006

Réunion intersyndicale à la FSU.

Les 12 organisations toujours unanimes réclament le

retrait du CPE et s'adressent solennellement au Président de la République.

Elles demandent à toutes leurs structures d'intervenir auprès de tous les parlementaires et décident d'une nouvelle journée de mobilisation, action interprofessionnelle, grève et manifestations pour le 4 avril 2006.

Jeudi 30 mars 2006

Le Conseil Constitutionnel valide la totalité de la loi sur l'égalité des chances et donc le CPE.

Vendredi 31 mars 2006

Le Président de la République intervient : il soutient la loi égalité des chances, assure qu'elle sera promulguée, mais essaye d'expliquer que l'article 8 ne sera pas appliqué et sera susceptible d'adaptation !

Jean-Claude MAILLY, en direct dans le Journal de 20 heures, qualifie cette intervention d'inacceptable et d'incompréhensible.

Samedi 1er avril - Dimanche 2 avril 2006

Remue ménage au sein de la majorité. Nicolas SARKOZY prend la tête des opérations et marginalise le 1er Ministre.

Coups de fil de Sarkozy aux responsables des organisations anti CPE.

Les présidents UMP du Sénat : Josselin DE ROHAN et de l'Assemblée Nationale Bernard ACCOYER sont chargés de rencontrer les interlocuteurs sociaux pour tenter de sortir de la crise.

Mardi 4 avril 2006

Plus de 150 manifestations dans tout le pays regroupent plus de 3 millions de manifestants.

Les parlementaires UMP convoquent les organisations syndicales pour le 5 et 6 avril.

Mercredi 5 avril 2006

Réunion intersyndicale au siège de Force Ouvrière

Les 12 exigent des réponses claires et la levée du CPE avant les vacances parlementaires. Elles soutiennent les manif étudiantes et lycéennes du 11 avril et conviennent de se revoir le 10 avril.

Force Ouvrière est reçue à 19 heures par le Ministre Bernard ACCOYER et Josselin DE ROHAN. Ils sont accompagnés par les Ministres Jean Louis BORLOO et Gérard LARCHER.

Vendredi 7 avril 2006

Après avoir reçu la totalité des interlocuteurs sociaux : syndicats de salariés, organisations étudiantes et lycéennes, patronat, B. ACCOYER fait une déclaration dans laquelle il mentionne qu'il ferait la synthèse des consultations !!!

Samedi 8 avril - Dimanche 9 avril 2006

Ces deux journées seront faites de tractation entre les responsables syndicaux, les présidents UMP et les Pouvoirs Publics.

Lundi 10 avril 2007

Commission exécutive confédérale Force Ouvrière exceptionnelle.

Le Président de la République annonce, le premier, un nouveau dispositif remplaçant le CPE avant que le 1er Ministre ne le confirme dans une conférence de presse.

Réunion intersyndicale au siège de la CGT

– Constat du retrait du CPE.

– Succès de l'unité d'action.

– Pas d'autre réunion programmée.

A 20 h 30, le 1er Ministre est de nouveau invité à la télévision, il réaffirmera sa volonté de lutter contre le chômage des jeunes.

– **LE CPE EST MORT** –

25 au 29 juin 2007

XXI^{ème} CONGRÈS CONFÉDÉRAL À LILLE

2007

21 août : Début de la crise financière - Christopher Dodd, Sénateur américain, déclare : « Nous sommes au plus haut niveau des saisies de logements depuis 37 ans. Au total, jusqu'à trois millions d'américains pourraient perdre leur logement. »

22 août : La Loi sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs est publiée au journal officiel. La Fédération FO des cheminots qualifie cette loi : « d'injuste, hypocrite et dangereuse » car elle tend à rendre « virtuel le droit de grève, menace les salariés et encourage les pressions patronales ».

30 août : A Jouy en Josas, Université d'été du Medef. Un « moment historique » déclare, la patronne des patrons, Madame Laurence Parisot, après le passage du Président de la République, Nicolas Sarkozy qui déclarait, entre autres :

« Je veux aller chercher ce point de croissance qui nous manque... »

« Il faut travailler plus longtemps... »

Le Président reprenait l'idée de Mme Parisot, celle de la « séparation à l'amiable dans les entreprises (entre le salarié et son employeur) comme il existe le divorce par consentement mutuel... »

Le Président de la République et la Présidente du Medef se disaient d'accord pour fusionner l'UNEDIC et l'ANPE afin que les chômeurs, qualifiés de « clients » par Mme Parisot, aient un interlocuteur unique.

13 septembre : Journée nationale d'action organisée par la Fédération des services publics et de santé FO.

14 septembre : Au moment même où le patronat français entrait dans le détail de ses propositions pour faciliter la rupture du contrat de travail, la Commission européenne présentait à Lisbonne une communication sur la « flexisécurité » qui met en cause, notamment, « toute législation stricte de protection de l'emploi contre les licenciements économiques ».

9 octobre : Le Gouvernement présente ses « orientations » pour le « rendez-vous » sur les retraites (passage à 40 ans de cotisations, décote/surcote...) pour les régimes spéciaux.

18 octobre : Mobilisation contre la remise en cause des régimes spéciaux. 75,6% de grévistes à la SNCF – près de 80% à EDF et GDF – 60% à la RATP... 25 000 manifestants à Paris, 8 000 à Lille, 50 000 à Marseille, 15 000 à Toulouse, 10 000 à Bordeaux, Nantes et Lyon... Il s'agit d'un avertissement de taille adressé au Gouvernement par l'ampleur de ce mouvement de grève. La mobilisation continuera du 14 au 20 novembre à la SNCF et à la RATP. Des négociations s'engagent alors entreprise par entreprise.

14 novembre : Le BIT saisi par Force Ouvrière porte le coup de grâce au CNE.

19 novembre : Fusion ANPE/UNEDIC. FO donne un avis négatif au projet de loi, alors que la CFDT, la CFE/CGC, la CFTC et le patronat (Medef et UPA) penchent en faveur de l'avant projet.

27 novembre : Fusion ANPE/ASSEDIC. A l'appel de FO – CGT – SUD et SNU, et les syndicats FO et CGT de l'assurance chômage, les personnels ont été appelés à faire grève.

2008

11 janvier : Accord interprofessionnel sur la modernisation du marché du travail.

24 Janvier : Début la négociation sur la représentativité.

Près de 400 000 manifestants dans les rues, La Fédération générale FO des fonctionnaires (FGF-FO) et six autres fédérations syndicales ont appelé à une journée de grève et de manifestation pour « l'augmentation des salaires et la défense de l'emploi public ».

6 février : A l'Elysée, conférence sur la protection sociale. FO a expliqué que, sur deux dossiers ; retraites et santé, le Gouvernement voulait aller trop vite.

7 et 8 février : C'est au pas de charge que le Parlement français a ratifié le Traité de Lisbonne. Le texte de Lisbonne est « identique dans sa substance » au projet de traité constitutionnel de 2005, dit le rédacteur de ce dernier, M. Valéry Giscard d'Estaing.

14 et 15 février : Alors que les premiers résultats concernant les bénéfices des entreprises du CAC 40,

pour l'exercice 2007 (près de 61 milliards d'euros), tombent, le Comité confédéral national de la CGT Force Ouvrière réuni à Biarritz adopte, à la quasi-unanimité, la résolution mettant l'accent sur les revendications prioritaires :

- Augmentation du pouvoir d'achat
- Dossier retraites

6 mars : Manifestations des retraités pour l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Les retraites n'ont été revalorisées que de 1,1% au 1^{er} janvier... En 2007 les prix ont augmentés de 2,7%...

10 avril : Représentativité. Vers deux heures du matin, « le bal des hypocrites » s'est terminé par une pirouette... Quand la CGT a proposé que le projet d'accord interprofessionnel soit transformé en « position commune », ce que la CFDT et le patronat ont accepté. Cela leur permettait de fermer la porte à une éventuelle opposition majoritaire (loi Fillon du 4 mai 2004).

12 et 13 avril : Il y a 60 ans naissait la CGT Force Ouvrière, quelques mois après la scission due au contrôle de la CGT par le parti communiste.

16 avril : à l'appel de Force Ouvrière, des manifestations ou rassemblements se sont tenus dans tous les départements pour défendre les retraites sur la base de nos revendications : blocage des compteurs à 40 ans – Calcul du salaire annuel moyen – Revalorisation des coefficients et pensions – Retraites anticipées « carrières longues » – Pénibilité....

30 avril : Sur France 2, Madame Laurence Parisot, en plus des 41 années de cotisation, propose que l'âge légal de départ à la retraite soit repoussé à 62 ans... Cela dans un souci, pour la patronne des patrons, cela va sans dire, de faire des économies...

1er mai : Le pouvoir d'achat au centre de la journée internationale de revendication et de solidarité.

15 mai : 400 000 manifestants dans 142 villes du pays, Plus de 60% des enseignants en grève, au moins 30% des fonctionnaires avec des pointes à 40%, comme dans les finances pour la défense des retraites, du pouvoir d'achat et du service public.

22 mai : Plus de 700 000 manifestants pour la préservation du régime de retraite par répartition, l'amélioration du niveau des retraites et pensions et le refus de l'allongement à 41 ans de la durée de cotisation nécessaire pour l'obtention d'une retraite à taux plein. Après le succès de la mobilisation des salariés du public et du privé, les syndicats demandent au gouvernement de revoir sa copie sur l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans. Sans quoi le mouvement pourrait s'amplifier.

26 mai : FO s'engage vers la grève ! La Commission exécutive confédérale de FO propose

aux autres organisations syndicales « une suite au 22 mai, sous la forme, dans une première étape, d'une journée de grève interprofessionnelle ».

2 juin : Force Ouvrière ne signe pas les accords de Bercy sur le dialogue social dans la fonction publique qui remet en cause la conception d'une Fonction Publique de carrière (liée à l'existence de corps particuliers), gérés traditionnellement par des CAP dont les élections mesuraient la représentativité. Cette réforme transpose dans le secteur public les dispositions arrêtées pour la représentativité dans le secteur privé.

4 Juin : Le Gouvernement élargit la brèche ouverte par la « position commune » sur la dérogation à l'accord de branche par accord d'entreprise sur le temps de travail. Alors même que formellement la position commune n'est pas encore paraphée, la CGT et la CFDT tirent prétexte de cette décision gouvernementale pour « voler au secours des 35 heures » en abandonnant la revendication prioritaire des retraites et en confirmant leur volonté de « remodeler à tout prix le paysage syndical ». CGT et CFDT annoncent une manifestation le 17 juin qui sera un échec.

Jean-Claude Mailly écrit une lettre ouverte à « Laurence, Bernard et François » qui aura un écho retentissant (voir pages 125 à 126).

9 juin : Temps de travail. A Luxembourg, les Ministres européens de l'emploi se sont accordés sur une durée maximale pouvant atteindre 60 heures et même aller au-delà si une convention collective le permet.

23 juillet : La loi relative aux droits et aux devoirs des demandeurs d'emploi est votée par l'Assemblée nationale. Pour la CGT force Ouvrière ; un travail payé 500 euros par mois serait une « offre raisonnable d'emploi », selon les critères du gouvernement...

20 août : La loi « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail » reprenant la « position commune » est publiée. Le Conseil Constitutionnel avait auparavant auditionné Force Ouvrière.

27 août : « Il y a un ras le bol des salariés ! » Dans FOH, JC Mailly déclare : « Tous les indicateurs sont au rouge. L'emploi, le pouvoir d'achat, les salaires, mais aussi la production industrielle, la croissance, les exportations... Et les salariés ont le sentiment d'avoir un horizon bouché. Sans compter leurs inquiétudes concernant la retraite et l'assurance maladie.

1^{er} septembre : La présidente du Medef déclare : « Nous traversons une bourrasque sur le plan économique » faisant comprendre que les revendications devront attendre. Pas question de

mettre un sous dans la prime transport, qu'elle qualifie ; « d'erreur économique ». Concernant le pouvoir d'achat, « il faudra attendre une croissance économique forte de notre pays ».

1^{er} septembre :

DÉCLARATION DU BUREAU CONFÉDÉRAL

Le mécontentement et les fortes inquiétudes et attentes des salariés caractérisent le mois de septembre 2008. Pouvoir d'achat, volume et qualité de l'emploi, conditions et durée du travail, retraites, avenir du service public républicain et de la protection sociale collective sont au cœur des revendications. Alors que des mobilisations sectorielles se profilent (ex.: enseignement, poste, préfectures, défense nationale), le Bureau confédéral de FO considère qu'une mobilisation interprofessionnelle, n'excluant aucun moyen d'action dont la grève et centrée sur l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires, est nécessaire.

Tout en participant, comme prévu dans le cadre de la solidarité internationale, au rassemblement du 7 octobre à Paris, lancé à l'appel de la Confédération syndicale internationale (à l'instar de ce qui se passera dans d'autres pays), le Bureau confédéral de FO considère cependant inopportun de faire de ce 7 octobre une journée nationale de manifestations. La confusion des genres n'est en effet pas source d'efficacité syndicale. Pour le Bureau confédéral de Force Ouvrière, la satisfaction des revendications salariales est le moyen qui contraindra le gouvernement et le patronat à modifier leur politique économique et sociale. Dans cet esprit, le Bureau confédéral appelle l'ensemble des structures syndicales FO à demander aux employeurs des réunions de négociation sur les salaires ou l'application des clauses de rendez-vous. Rappelant que l'action commune nécessite un accord sur les revendications et les modalités d'action, le Bureau confédéral de FO s'adresse en ce sens aux autres confédérations syndicales et leur propose des rencontres bilatérales.

Les 12 et 13 septembre : Les Ministres des finances de la zone euro (Eurogroup) excluent un plan de relance européen et appellent à la modération salariale.

15 septembre : Force Ouvrière dénonce : « Face à la récession, l'inertie de l'Eurogroup est irresponsable. Le réalisme économique exige de mettre entre parenthèses les politiques budgétaires et monétaires restrictives et de lever l'embargo sur la modération salariale pour libérer cette croissance que les Etats-Unis ont su retenir par un plan de relance adapté à la situation. ».

Du 15 au 19 septembre : La BCE (Banque centrale européenne) ne versera pas moins de cent

cinquante trois milliards d'euros aux marchés financiers

9 et 10 octobre : Réunion du Comité confédéral national de la CGT Force Ouvrière à Paris. La résolution et l'appel aux salariés, adoptés à l'unanimité, témoignent de l'engagement de l'ensemble des responsables de l'organisation et de leur unité : non, la crise que traverse le monde n'est pas qu'une crise financière. Celle-ci n'est que l'expression d'une crise du capitalisme.

21 octobre : La commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, présidée par M. Méhaignerie, supprime la prime transport du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

22 octobre : Le premier Ministre affirme devant les parlementaires, qu'il tiendrait l'engagement pris en juin d'instaurer la prime transport.

23 octobre : Hospitaliers, territoriaux, fonctionnaires de l'Etat... 25 000 fonctionnaires montrent à Paris la possibilité du rapport de force. « La république est en danger ! Non à la RGPP ! » Un premier avertissement au gouvernement.

23 octobre : « Je demande au gouvernement que les contraintes pesant sur l'ouverture des magasins le dimanche soient puissamment assouplies » déclare Monsieur Nicolas Sarkozy.

1^{er} novembre : Assemblée nationale. Les députés ont voté un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009, repoussant jusqu'à 70 ans l'âge de départ à la retraite. Pour Force ouvrière, loin d'être « une liberté » c'est « de la déréglementation ». Avec FO, Bernard Thibault et François Chérèque au nom de leur syndicat doivent appeler les salariés à cesser le travail, dans le public et le privé, pendant une journée. Et le Secrétaire général, Jean Claude Mailly d'ajouter : « Cela montrerait au président de la République qu'une grève ça se voit ! »

20 novembre : Manifestation et grève visibles... 70% de grévistes dans le primaire ! Autant d'instituteurs en grève ne s'était pas vu depuis longtemps. Dans le second degré, plus d'un professeur sur deux était gréviste. 220 000 enseignants ont manifestés dans de nombreuses villes.

20 novembre : 48 députés UMP de la majorité lancent un appel contre le travail dominical rejoignant ainsi ce qu'explique Force Ouvrière, ainsi que d'autres organisations syndicales, depuis des mois. Tant pour des raisons d'emploi, de salaire, et de conditions de vie, il faut s'opposer au mouvement de banalisation du travail du dimanche.

25 novembre : Nouvelle mobilisation réussie à France télévision pour cette troisième grève de l'année contre « la réforme de l'audiovisuel public » à laquelle Force Ouvrière participait.

26 novembre : Travail du dimanche. Dans une lettre ouverte, JC Mailly, le Secrétaire général de la CGT π et aux parlementaires. (lire pages 127 à 129)

28 novembre : L'annonce de 106 000 suppressions de postes dans l'Education nationale d'ici à 2012, un rapport du Sénat prédit « une réforme en profondeur ».... Le Ministre de l'Education nationale, M. Darcos, n'a pas attendu... Pour FO, « la grève unie jusqu'au retrait » des contre-réformes, en application des critères de convergence du traité de Maastricht, de la LOLF et de la RGPP, peut encore stopper cette catastrophe annoncée.

3 décembre : Le niveau de l'abstention (74,5 %) constitue un record historique qui met en cause l'avenir de ce type de scrutin ainsi que son interprétation. Toutes les confédérations perdent des voix.

5 décembre : Le gouvernement prépare un plan d'ampleur de rémunération au mérite en supprimant des bases statutaires. En réponse à ces annonces et au mépris du Ministre de la Fonction publique, M. Woerth, la FGF Force Ouvrière prévient que le combat pour la défense du service public, des agents, de leurs rémunérations, de leurs conditions de travail, de leurs déroulements de carrière, sera mené dès les premiers jours de l'année 2009.

15 décembre : le ministre de l'Education nationale ? Xavier Darcos, vient d'annoncer un report de la réforme des lycées. Il décide de laisser plus de temps pour la mise en œuvre de la réforme de la classe de seconde, initialement prévue à la rentrée 2009.

15 décembre : Face à la crise économique et sociale, huit organisations syndicales – FO – CGT – CFDT – CFTC – CFE/CGC et autonomes se sont réunies au siège de la Confédération Force Ouvrière ou elles se sont mises d'accord pour des grèves et des manifestations. La mobilisation interprofessionnelle est prévue pour le 29 janvier.

17 décembre : Jean François Copé, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, interrompt le débat sur l'examen de projet de loi sur la réglementation du travail dominical, qui est repoussé à janvier 2009.

18 décembre : C'est fait ! Déclare la Fédération générale des fonctionnaires Force Ouvrière. Les huit syndicats représentés dans la fonction publique (FO – CFDT- CFTC – CGT – FSU – UNSA et Solidaires), en réunion interfédérale, décident de participer à la mobilisation du 29 janvier, décidée le 15 décembre.

Devant la gravité de la crise économique, le Président de la République présente un plan de relance dont Force Ouvrière critique le contenu et la portée.

27 décembre : La trêve des confiseurs est

souvent propice aux coups fourrés ! C'est entre Noël et le Nouvel an que le Premier ministre François Fillon a esquissé son projet d'abolition de durée légale du travail. Il a sommé les organisations syndicales et patronales de conclure des négociations sur le sujet avant le 31 mars pour que le gouvernement puissent légiférer ensuite.

2008

14 janvier : Le bureau de la confédération a décidé d'approuver le compromis issu de la négociation interprofessionnelle sur la « modernisation du marché du travail » qui s'est achevée vendredi. Le texte devrait finalement être paraphé par quatre organisations syndicales sur cinq.

24 janvier : Après le succès de la mobilisation – 40% de grévistes et plus de 400.000 manifestants – les sept fédérations de fonctionnaires somment le gouvernement de répondre aux revendications des agents sur le pouvoir d'achat, en précisant qu'ils n'attendraient pas le 18 février, date d'une réunion de discussion fixée par le ministre de la Fonction publique, Eric Woerth

1^{er} février : GRÈVE HISTORIQUE DANS LA GRANDE DISTRIBUTION

À l'appel des syndicats, notamment de FO, première organisation du secteur, les salariés des supermarchés ont exprimé vendredi haut et fort leurs revendications salariales. Des revendications que le patronat de la branche a trop longtemps ignorées.

6 mars : PRÈS DE 20.000 RETRAITÉS DANS LA RUE A l'appel des syndicats, ils ont manifesté dans toute la France pour exiger une revalorisation «immédiate» et «significative» des pensions que les réformes de 1993 et de 2003 ont sensiblement amputées.

18 mars : GRÈVE MASSIVE DANS L'ENSEIGNEMENT

Les professeurs des collèges et lycées se sont fortement mobilisés mardi contre les milliers de suppressions de postes et les projets de réformes de leur métier. Plus de la moitié des personnels (55% selon les syndicats) ont cessé le travail ce jour-là et des milliers d'entre eux ont défilé dans toute la France (10.000 personnes à Paris, plus de 8.000 en province).

9 avril : Représentativité syndicale. La déclaration commune, mise au point dans la nuit de mercredi par le MEDEF, la CGT et la CFDT, n'apporte aucune avancée sociale et organise même un recul dans plusieurs domaines.

«Pour Force Ouvrière, l'objet de toute négociation collective est de contribuer à l'amélioration des droits des salariés. Force est de constater que, dans le cas

présent, aucun droit nouveau ne ressort de cette négociation. Au contraire, certains droits ont été remis en cause, comme la liberté de désigner un délégué syndical, la liberté de négocier ».

L'objectif reconnu par les signataires est de diminuer le nombre de confédérations syndicales par élimination des plus « faibles ».

16 avril : Des milliers de personnes ont manifesté aujourd'hui «contre l'allongement à 41 ans de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein», à l'appel de FO. «À 17 heures 30, précise la confédération dans un communiqué, sur 31 départements comptabilisés (alors qu'une majorité de rassemblements se tient encore) 26 000 manifestants ont été recensés.» Les défilés et des rassemblements ont eu lieu dans plusieurs villes de France. En l'absence de consignes de leurs centrales, certains syndicats, comme la CGT, la FSU ou Solidaires (SUD) avaient décidé de rejoindre ici et là la démarche lancée par la confédération FO.

5 mai : Le chef d'un gouvernement, qui veut réduire les services publics à un service minimum, a estimé que la mise en place d'un service minimum d'accueil c'était «venir en aide aux Français».

Il n'y a plus guère que lors des grèves que l'on entend le gouvernement actuel prôner le service public. «Le service public, c'est pour tout le monde et c'est tout le temps» s'est indigné le Premier ministre, M. François Fillon, défendant la mise en place d'un service minimum d'accueil (SMA) à l'école à quelques jours de la grève dans la Fonction publique le 15 mai.

15 mai : LE SUCCÈS DE LA JOURNÉE DU 15 MAI LANCE LE MOUVEMENT POUR LE 22 MAI

Des centaines de milliers de manifestants dans toute la France ont défilé jeudi dans le cadre de la journée de grève et manifestations contre la politique gouvernementale et en particulier en matière de Fonction publique, notamment dans l'Éducation nationale où la multiplication des suppressions de postes avait conduit les lycéens, qui manifestaient régulièrement depuis mars, à rejoindre le mouvement.

22 mai : Les manifestations contre l'allongement de la durée de cotisation retraite à 41 ans ont rassemblé plus 700.000 personnes à travers la France.

3 juin : CGT et CFDT signent la position commune malgré leurs cris d'orfraie sur « la trahison gouvernementale » et décident d'abandonner la mobilisation contre les projets gouvernementaux sur la retraite « au profit » de la mobilisation pour la « défense des 35 heures ».

La faillite de Lehman Brothers signe publiquement le début de la crise financière qui s'étendra partout dans le monde et s'élargira à la sphère économique

et sociale, « crise du capitalisme système » pour FO.

10 juin : LA DIRECTIVE EUROPÉENNE S'ALIGNE SUR LA NORME BRITANNIQUE

Selon un texte adopté par les 27 pays de l'Union, la durée hebdomadaire du travail pourra dépasser les 65 heures. Le gouvernement français, qui s'apprête à démanteler les 35 heures, l'a accepté sans rechigner.

5 juillet : Les propos du Président sur le prétendu faible impact des conflits sociaux a provoqué l'indignation des syndicats.

«Désormais, quand il y a une grève, personne ne s'en aperçoit», a cru pouvoir affirmer Nicolas Sarkozy lors le Conseil national de sa majorité, l'UMP. Autant dire devant un public acquis d'avance à sa politique et, à ses heures, friand de ce genre de provocation. Sauf que là, cette provocation est totalement gratuite tant elle est en décalage avec la réalité.

8 juillet : Avec le texte adopté par l'Assemblée nationale, le patron pourra en pratique définir la durée du travail de ses salariés, selon son bon vouloir, par un simple accord d'entreprise.

21 août : Publication au JO de la loi du 20 août 2008 « portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail ». Cette loi, tout en contenant des dispositions transitoires, comprend deux parties :

- l'une, reprenant en partie la position « commune » du 9 avril 2008 signée par la CGT, la CFDT, le Medef et la CGPME, modifie les règles en matière de représentativité et de négociation collective notamment,

- l'autre, relative au temps de travail, s'appuie directement sur l'article 17 de la position « commune » et vise à démanteler les 35 heures.

25 septembre : LES DÉRÈGLEMENTATIONS CONTINUENT, MALGRÉ LES POSTURES MORALES

Tout en condamnant un système capitaliste qui a conduit à la débâcle financière, Nicolas Sarkozy n'entend rien changer aux réformes qui l'inspirent.

30 septembre : CHOMAGE - LA PLUS FORTE HAUSSE MENSUELLE DEPUIS 1993

Le nombre d'inscriptions à l'ANPE a bondi de 2,2% en août, soit 41.300 personnes de plus par rapport à juillet. Le gouvernement ne semble pas vraiment prendre la mesure du problème qui relève avant tout de sa politique économique de l'emploi.

6 octobre : LA «MORALISATION» DU CAPITALISME, VUE DU MEDEF

L'organisation patronale, qui entend bien échapper à une loi sur les «parachutes en or» et autres «retraites chapeau», propose un code de bonne conduite à l'usage des sociétés cotés et... bien intentionnées.

8 octobre : DES MILLIARDS POUR LES BANQUIERS, L'AUSTÉRITÉ POUR LES AUTRES

Le Premier ministre justifie l'utilisation de fonds publics pour sauver les établissements financiers et annonce qu'il y aura «des conséquences sur l'activité, sur l'emploi et le pouvoir d'achat des Français».

4 novembre : LE COUP DE JARNAC DES 70 ANS
Introduit en catimini le 1^{er} novembre dans le projet de budget de la Sécu, l'amendement, qui vise à repousser l'âge limite du départ à la retraite, a été adopté hier à l'Assemblée nationale.

Elections prud'hommes

3 décembre : L'ABSTENTION RECORD REND LE SCRUTIN ILLISIBLE

Le faible taux de participation (à peine 25%) aux élections du 3 décembre pose de gros problèmes d'interprétation des résultats, tout en faisant peser une menace sur la pérennité de l'institution.

2009

7 Janvier : Du fait de la crise, le chômage explose et sa durée va augmenter. Comment peut-on envisager de réduire les cotisations d'assurance-chômage ? Le Bureau Confédéral de Force Ouvrière a décidé, à l'unanimité de ne pas signer le projet d'accord UNEDIC.

29 janvier : A l'appel de « l'intersyndicale » 2,5 millions de manifestants sur l'ensemble du territoire, de nombreux salariés en grève, dans le secteur public ou le privé. Les revendications ; le pouvoir d'achat, les salaires, les retraites, l'emploi et l'avenir des services publics. Quand il faut aider les banques et les entreprises, on trouve toujours de l'argent ; quand il s'agit des salariés, il n'y en a jamais.

18 février : Sommet social à l'Élysée : sur les revendications clés, c'est une fin de non recevoir ! Rien sur les salaires, pas de moratoire sur les licenciements... Les syndicats ont donc décidé, à l'initiative de FO, de maintenir la pression, le 19 mars, pour obtenir satisfaction sur les revendications.

4 mars : La grève générale, entamée le 20 janvier dernier en Guadeloupe, est suspendue. L'accord de sortie de crise, 165 avancées obtenues au cours des négociations, a été signé avec le Préfet.

19 mars : La mobilisation est montée d'un cran. 3 millions de manifestants pour les salaires, contre les licenciements. Dans une interview au journal Le Parisien, Jean Claude Mailly déclare : « Les salariés sont en état de légitime défense »

30 mars : Réunion entre les huit organisations syndicales pour envisager les suites de la mobilisation. Si le gouvernement et le patronat ne répondaient pas aux revendications, la position de Force Ouvrière sera celle d'un appel commun à une journée de

grève interprofessionnelle, franche.

2 avril : Le G 20 s'est engagé à débloquer des sommes astronomiques pour relancer l'économie mondiale tout en moralisant le système financier. Au total les grandes institutions financières internationales devraient recevoir 1 100 milliards de dollars. Pour autant, le G 20 fait l'impasse sur le social.

1^{er} Mai : Malgré un appel intersyndical, le 1^{er} mai unitaire bien que important qu'habituellement voit une mobilisation en retrait par rapport au 19 mars. Force Ouvrière conscient de la lassitude des salariés, insiste pour « monter d'un cran » et propose une grève franche interprofessionnelle.

27/28 mai : A Paris, Jean Claude Mailly, devant les dirigeants de 82 organisations syndicales réunies pour la conférence à mi-mandat de la CES, a déclaré : « La période récente montre que les travailleurs font confiance aux organisations syndicales. A nous de ne pas les décevoir. Nous devons porter leurs revendications et avoir de meilleures modalités d'action pour obtenir satisfaction, tant au niveau national qu'europpéen », et d'ajouter : « La CES doit affirmer encore plus clairement ses revendications et ses ambitions »

Juin : Après plusieurs mois de mobilisation, une certaine usure s'est manifestée dans les cortèges du 13 juin. La question des modalités de la suite du mouvement est posée. Force Ouvrière a renouvelé sans succès sa proposition que « l'ensemble des syndicats appelle à une journée de grève »

7 octobre : « Les places boursières ont rebondi de plus de 2% mais les dégâts sociaux continuent, des millions d'emplois sont détruits. » C'est par ce constat que Marie Suzie Pungier, Secrétaire confédérale chargée du secteur économique, a ouvert la conférence internationale organisée par la confédération FO dans le cadre de la « journée mondiale pour le travail décent » de la CSI Les manifestations organisées par l'Intersyndicale à 7 (hors FO) sont un échec manifeste.

8 et 9 octobre : Le CCN rappelle que, dans le contexte actuel, la préparation d'une journée de grève interprofessionnelle est toujours l'objectif. Libre, indépendant, déterminé, tel a encore été le Comité confédéral national de la CGT-Force Ouvrière. 18 octobre (dimanche) : Malgré l'échec « d'Edvige », 2 décrets sont parus au Journal officiel portant création de deux nouvelles « bases de données » de police.

10 novembre : Plus de 200 délégués syndicaux du secteur privé se sont réunis à l'initiative de la Confédération à Paris. Ils venaient de toute la France ayant connu ou connaissant des difficultés ; emploi, chômage, donneurs d'ordre-sous traitants, brutalité

des annonces et manque de respect, pouvoir d'achat en berne...

27 octobre : Le Tribunal d'Instance de Brest statue sur la légalité de la désignation d'un délégué syndical dans une entreprise du Finistère. Il avait été saisi par la direction de SDMO Industries et la CFDT, après que FO eut désigné un délégué syndical qui avait recueilli moins de 10% des voix aux élections professionnelles, seuil fixé par la réforme.

8 décembre : FO organise une conférence sur l'égalité professionnelle. Tous les intervenants ont partagé le même constat. Depuis 1972, la question a fait l'objet de six lois, toutes réaffirmant le principe «à travail égal, salaire égal», mais sans qu'elles ne se concrétisent pour les femmes. «Ce qui fait défaut, c'est la volonté patronale», a résumé Marie-Alice Medeuf Andrieu, secrétaire confédérale.

8 décembre : PLUS DE 4 MILLIONS DE SALARIÉS AU CHÔMAGE

Face à la hausse continue du nombre demandeurs d'emploi, FO réclame des renforts «pérennes» à Pôle emploi, dont les agents sont sous tension, ainsi que des mesures exceptionnelles pour les inscrits en fin de droits.

10 décembre : PÔLE EMPLOI VICTIME DE L'ENTÊTEMENT «SUICIDAIRE» DU GOUVERNEMENT

Le regroupement à tout prix des ANPE et des ASSEDIC n'en finit plus de charrier malaise et souffrance parmi les personnels. Pour stopper la spirale infernale, FO exige la «suspension du déploiement des sites mixtes» et des embauches «pérennes».

2010

5 janvier : PLUS D'UN MILLION DE CHÔMEURS AURONT ÉPUISE LEURS DROITS EN 2010

FO revendique une prolongation de la durée d'indemnisation pour tous ces salariés privés de travail afin de leur éviter de tomber dans une plus grande précarité et demande à l'Etat d'élargir les conditions d'accès à l'Allocation spécifique de solidarité.

28 janvier : 212 MILLIONS DE SANS-EMPLOI SUR LA PLANÈTE

Le chômage mondial a explosé en 2009 atteignant 6,6%, selon les chiffres du Bureau International du Travail, soit 34 millions de plus par rapport à 2007, une hausse sans précédent.

30 janvier : RETRAITE ; IL Y A DES RESSOURCES

Un rapport officiel sur de nouveaux modes de calcul des pensions vient d'être présenté. FO juge que les solutions avancées contribueraient à en baisser le niveau et réduirait les solidarités. Elle réclame un meilleur financement.

4 février : FONCTIONNAIRES: POUVOIR LES LICENCIER, C'EST COMPROMETTRE LA NEUTRALITÉ RÉPUBLICAINE

Le gouvernement s'apprête à publier le décret «mobilité» permettant in fine le licenciement d'agents de l'État. Ce qui met en danger l'impartialité des agents et donc l'égalité de tous.

17 février : FO REFUSE TOUTE «AMBIGUÏTÉ» AU SUJET DES RETRAITES

La confédération ne s'est pas associée lundi à une déclaration a minima approuvée par d'autres syndicats. Elle a pointé du doigt le risque de voir se répéter le scénario de 2003.

26 février : 4.103.100 CHÔMEURS AU 31 JANVIER 2010

Alors qu'aucune embellie n'est en vue sur le marché du travail, le règlement de la question du million de demandeurs d'emploi en fin de droits reste en suspens. FO demande la mobilisation au plus vite de fonds de l'UNEDIC et de l'État.

1er mars : Contester la constitutionnalité d'une loi devant le juge est désormais possible.

4 mars : Réaction UIAFP FO au discours du Président de la République. Lors de son déplacement à Laon (Aisne) portant sur l'avenir de la fonction publique. Le Président de la République a demandé aux personnels de la fonction publique d'être "fiers d'être fonctionnaires".

Les fonctionnaires et agents publics sont aujourd'hui victimes d'une vaste opération de mépris et l'objet d'attaques sans précédent : Pour l'UIAFP-FO, les personnels de la fonction publique sont fiers de servir la République sociale selon les valeurs et les principes d'égalité de droit et de traitement, d'indépendance et de neutralité. L'UIAFP-FO refuse la casse du service public et la fragilisation des fondements républicains du fait des déréglementations menées par le gouvernement. L'UIAFP-FO demande l'arrêt immédiat des attaques gouvernementales contre le Service public, contre les personnels de la Fonction publique, contre la République.

9 mars : LE MONDE DE LA JUSTICE DANS LA RUE

À l'appel d'une vingtaine d'organisations et de syndicats, dont FO, juges, greffiers, avocats, personnels judiciaires et pénitentiaires manifestent ce mardi pour dénoncer plusieurs réformes du gouvernement et le manque patent de moyens et de personnels.

19 mars : LES RETRAITES AU CŒUR DE LA MOBILISATION DU 23 MARS

L'appel de FO «40 ans, c'est déjà trop» trouve un prolongement au moment où le gouvernement semble avoir décidé une hausse à minima des pensions au 1^{er} avril.

23 mars : JEAN-CLAUDE MAILLY : «LES RETRAITES, C'EST LA MÈRE DE TOUTES LES REVENDICATIONS»

Mobilisation tous azimuts aujourd'hui en France. Des grèves et des manifestations sont prévues dans le public et le privé à l'initiative de plusieurs syndicats, dont FO qui a appelé séparément à l'action avec un seul mode d'ordre: la défense des retraites

7 avril : LES INÉGALITÉS EXPLOSENT AU BÉNÉFICE DES PLUS RICHES

Grâce à des politiques salariales et fiscales, les ménages les plus aisés creusent l'écart avec le reste de la population, révèle une étude de l'INSEE. Pour FO, cela légitime les revendications d'augmentation des salaires et des minima sociaux.

8 avril : FO PROPOSE AUX AUTRES SYNDICATS UNE JOURNÉE DE GRÈVE FRANCHE SUR LES RETRAITES

Le leader de la confédération, Jean-Claude Mailly, a interpellé mercredi ses homologues pour lancer un appel commun «sur des revendications et des modalités d'action claires et déterminées», «facteur d'espoir et de force pour les salariés».

13 avril : JEAN CLAUDE MAILLY: «PLUS QU'UN DÉBUT DE CONCERTATION, IL S'AGISSAIT D'UN DÉBUT DE CONFRONTATION»

Le Secrétaire général de FO, conduisait une délégation reçue ce lundi 12 avril par le ministre du Travail, Eric Woerth, au lancement des consultations formelles sur le dossier des retraites. Celui-ci refuse d'examiner les propositions FO pour le financement en ne retenant que des critères démographiques.

avril 2010 : Dans un communiqué du 29 intitulé ; RGPP - acte 2, la Fédération Générale des Fonctionnaires FO dénonce :

Les opérateurs publics dans le collimateur !

Depuis 2007, les mesures idéologiques de l'acte 1 de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) se sont attaquées aux services publics et à leurs missions. Ainsi de nombreux services ont été transformés en opérateurs (agence, établissement, etc.), arguant d'un enjeu important pour la maîtrise des finances publiques.

Par circulaire, le Premier ministre met en place la RGPP 2 en précisant à ces opérateurs publics les différentes modalités qu'ils se verront appliquer par leurs ministères de tutelle, notamment :

Le renforcement de l'évaluation des résultats et l'allocation pluriannuelle des subventions en fonction de la performance.

La maîtrise des dépenses de personnel et la modernisation de la gestion des ressources humaines.

L'optimisation de la gestion du parc immobilier public.

La réduction des dépenses de fonctionnement.

Autrement dit, pour les équipes de direction de ces opérateurs publics cela va se traduire par la mise en place d'une rémunération à la performance liée aux objectifs fixés.

Pour la FGF-FO, vouloir faire plus avec toujours moins est complètement « antinomique ». Cette politique de gestion des ressources humaines n'a pas fini d'entretenir le « mal-être » au travail. La FGF-FO craint fortement que la RGPP 2 soit hélas un nouveau pas vers la privatisation !

1^{er} mai : FO réaffirme publiquement ses positions et ses revendications, en particulier sur les retraites, avec notre slogan ; « 40 ans c'est déjà trop ! »

6 mai : JEAN-CLAUDE MAILLY: «ON NE PEUT PAS ATTENDRE ET RESTER L'ARME AU PIED SUR LES RETRAITES»

FO a décidé d'organiser la riposte par une grève interprofessionnelle assortie d'une manifestation nationale à Paris, le mardi 15 juin.

13 mai : LES SCÉNARIOS CATASTROPHES DU CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

À la demande du patronat, le COR a simulé l'économie potentielle que pourrait rapporter une hausse de la durée de cotisation à 43 ou 45 ans et le report de l'âge de départ à la retraite au-delà de 63 ans. Options tout simplement inacceptables pour FO.

18 mai : LE DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LES RETRAITES CONFIRME LE PIRE DES SCÉNARIOS

Pour sa réforme, le gouvernement prévoit de jouer à la

fois sur la hausse de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à 60 ans.

28 mai : LA REMISE EN CAUSE DE LA RETRAITE À 60 ANS SERAIT UNE ERREUR ÉCONOMIQUE ET SOCIALE REDOUTABLE

Toucher à l'âge légal et allonger la durée de cotisation ne réglerait ni le problème financier ni celui de l'emploi des seniors, contrairement aux arguments déployés par le gouvernement. Explications.

31 mai : Les seniors coûtent encore "trop cher" aux entreprises, a déploré le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, proposant d'utiliser davantage les fonds de la formation professionnelle pour y remédier. "Il faut arrêter de se voiler la face, les entreprises n'embauchent pas des seniors parce qu'ils coûtent trop cher", a déclaré M. Wauquiez.

"Nous réfléchissons à un mécanisme permettant d'utiliser plus largement l'argent de la formation professionnelle afin de compléter le salaire du senior chargé de former les jeunes", a-t-il ajouté

31 mai : Le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly a de nouveau justifié lundi le cavalier seul de son syndicat, absent jeudi à la grève de l'intersyndicale sur les retraites et l'emploi par un souci de "pragmatisme".

"Ce n'est pas de l'idéologie c'est du pragmatisme: en 2003 on avait été ensemble sur des déclarations ambiguës, ça n'avait pas marché. Et l'année dernière on avait fait toute une série de manifestations à répétition avec le risque d'user les salariés", a-t-il expliqué sur RTL.

"L'action commune des syndicats c'est efficace, nous la demandons, nous la proposons, mais cela suppose que l'on soit bien d'accord sur les revendications et les modalités d'action. S'il n'y pas pas d'accord, nous n'en faisons pas une maladie", a-t-il ajouté.

31 mai : LE CAP DES 4,5 MILLIONS DE CHÔMEURS EST FRANCHI

Les derniers chiffres du chômage ne plaident pas en faveur d'une réforme des retraites visant allonger le temps de travail. Bien au contraire.

3 juin : L'Organisation internationale du travail (OIT) demande à la France de garantir le caractère volontaire du travail du dimanche des employés de magasin, selon un document publié cette semaine par l'organisation onusienne qui tient à Genève sa Conférence internationale du Travail.

9 juin : Le nombre de syndicalistes tués a bondi de 30% en 2009 (rapport).

GENEVE, cent un syndicalistes ont été tués en 2009, un bond de 30% en un an, a dénoncé mercredi la Confédération syndicale internationale (CSI), alors que se tient à Genève la Conférence internationale de l'Organisation internationale du travail (OIT).

C'est sans surprise que l'Amérique latine paye encore une fois le plus lourd tribut en raison du "climat de violence extrême" -aggravé par la crise économique et financière- qui règne dans la région, s'insurge le rapport.

10 juin : A Tours le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, est arrivé jeudi au congrès de la CFDT, où il a été accueilli par son homologue François Chérèque.

"Nous allons passer une longue journée ensemble", s'est borné à dire à son arrivée le numéro un cégétiste, qui répond à une invitation lancée à tous les syndicats représentatifs, ainsi qu'à l'Unsa.

Bernard Thibault s'était déjà rendu aux deux derniers congrès de la CFDT en 2002 et 2006.

Il a pris place dans la salle parmi les invités sous les applaudissements nourris des congressistes.

10 juin : RÉFORME DES RETRAITES : LE GOUVERNEMENT PRÉVOIRAIT DE BAISSER LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

Les taux de cotisations retraites des agents publics pourraient augmenter de 3% sans compensation salariale. Inacceptable, pour les fédérations de fonctionnaires FO, qui appellent à la journée de grève interprofessionnelle et de manifestation du 15 juin

11 juin : FO DÉNONCE UN PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES «DESTRUCTEUR DE DROITS SOCIAUX, INJUSTE SOCIALEMENT ET INEFFICACE ÉCONOMIQUEMENT»

Face aux sacrifices demandés aux salariés, la confédération appelle à une journée de grève interprofessionnelle et à une manifestation nationale à Paris mardi prochain.

15 juin : Plus de 70 000 militants et sympathisants FO ont défilé à Paris lors d'une journée de grève interprofessionnelle de 24 heures lancée par la Confédération.

21 juin : FO a maintenu ses distances avec l'appel national de six syndicats à manifester et à faire grève jeudi contre le projet du gouvernement sur les retraites, mais indiqué qu'elle participerait localement et reviendrait dans le jeu de l'intersyndicale dès le 29 juin.

FO appelle en outre à une action commune avec les autres syndicats à la rentrée sur un mot d'ordre de "retrait" du texte, a indiqué lundi dans un communiqué

sa commission exécutive confédérale (instance dirigeante).

22 juin : FO déterminée à obtenir le retrait du projet sur les retraites.

Pour la confédération, seul ce mot d'ordre permettra «de rassembler clairement les salariés et de solidifier une action commune» avec les autres syndicats.

29 juin : Contre le plan gouvernemental sur les retraites ; appel à la mobilisation le 7 septembre.

Les syndicats, à l'exception de la CFE-CGC, ont décidé d'une «journée nationale de grèves et de manifestations le 7 septembre 2010, au moment où s'ouvrira le débat parlementaire».

30 juin : Les syndicats appellent à une journée de grèves et de manifestations le 7 septembre.

La quasi-totalité des organisations syndicales, dont FO, ont appelé hier tous les salariés du privé et du public pour «construire ce jour-là une mobilisation d'ampleur» contre une réforme «injuste et inacceptable». Pour FO, le mot d'ordre reste le retrait.

2 juillet : L'UIMM salue à la fois "l'audace et la prudence" du gouvernement

L'UIMM, la fédération patronale de la métallurgie, a estimé vendredi que le gouvernement faisait "preuve en même temps d'audace et de prudence" dans sa réforme des retraites.

12 juillet : Sarkozy confirme "l'inflexibilité" sur les retraites, selon FO.

Force Ouvrière a estimé jeudi que l'intervention de Nicolas Sarkozy sur France 2 démontrait l'"inflexibilité" du gouvernement sur son projet de réforme des retraites.

"S'agissant des retraites, le président de la République confirme l'inflexibilité sur l'essentiel du projet gouvernemental", déplore FO dans un communiqué.

"C'est la raison pour laquelle si l'on veut une réforme respectueuse des droits des salariés, il faut d'abord obtenir le retrait du projet actuel", poursuit le syndicat.

20 juillet : Le Conseil constitutionnel a validé une loi considérée comme une révolution dans le droit social français, celle de la représentativité syndicale, mettant fin à deux ans d'incertitude et levant une lourde hypothèque qui pesait sur l'avenir de la CFE-CGC. Cette loi est contestée depuis sa promulgation par FO qui y voit "une atteinte à la liberté syndicale". FO a même saisi à ce sujet l'Organisation internationale du travail.

7 septembre : 3 millions de salariés sont descendus dans la rue et ont cessé le travail. C'est une réussite !

Pour FO l'unité d'action est une force pour les salariés, elle n'a rien à voir avec l'unité syndicale.

23 septembre : Contre le projet de loi sur les retraites cette journée de mobilisation s'est révélée plus forte que celle du 7 juillet. Il y avait davantage de cortèges en province et les jeunes lycéens et étudiants sont descendus dans la rue en plus grand nombre.

24 septembre : FO dans l'action pour le retrait !

À l'issue d'une réunion des syndicats, deux nouvelles journées de mobilisations ont été décidées les 2 et 12 octobre. Pour FO, l'unité d'action doit permettre d'amplifier la demande de retrait du projet de loi.

29 septembre : Le ministère de l'Education nationale a précisé mercredi la répartition des 16.000 postes qui seront supprimés dans le cadre du budget 2011.

29 septembre : Les syndicats, dont Force Ouvrière, mobilisent en Europe pour protester contre l'austérité.

BRUXELLES, la grogne sociale monte en Europe face aux mesures de rigueur prises depuis la crise de la dette, avec des dizaines de milliers de manifestants mercredi dans les rues de Bruxelles et une grève générale en Espagne notamment.

Dans la capitale de l'Union européenne, 56.000 personnes selon la police, plus de 100.000 selon les syndicats, ont défilé au son des vuvuzelas et des pétards pour dire "non à l'austérité".

29 septembre : FO demande le maintien de l'Allocation équivalent retraite en 2011

Jean-Claude Mailly, a écrit à Nicolas Sarkozy pour demander le maintien en 2011 de l'Allocation équivalent retraite (AER), destinée à certains chômeurs qui ont assez cotisé pour une retraite à taux plein mais ne peuvent la liquider faute d'avoir 60 ans. Rappelant que l'AER, supprimée à compter de début 2009, avait été rétablie provisoirement pour 2009 puis pour 2010 face à la crise, FO explique dans un communiqué qu'il demande le maintien de cette allocation en 2011 au vu de "la situation économique actuelle" et du "niveau toujours très élevé du chômage".

30 septembre : Retraites: après la réforme, les Français n'auront "pas de soucis à se faire" (Sarkozy), MONTILLOT (Yonne).

Le Président Nicolas Sarkozy a affirmé jeudi à Montillot (Yonne) qu'après la réforme des retraites, les Français se diront qu'ils n'ont "pas de soucis à se faire" pour leurs retraites.

"Depuis 1950, on a gagné quinze ans d'espérance de vie. Qui peut croire qu'on pourrait payer les retraites si on ne travaille pas davantage?", a-t-il demandé.

"Aujourd'hui, il y a quinze millions de retraités. Pour un million et demi d'entre eux, la sécurité sociale est obligée d'emprunter car il n'y a pas d'argent dans les caisses", a-t-il ajouté. Mais selon lui, grâce à la réforme, les comptes de la sécurité sociale "seront équilibrés en 2018 et même bénéficiaires".

"Quand la réforme sera passée, les Français se diront: « on n'a pas de soucis à se faire pour les retraites », a ajouté M. Sarkozy.

30 septembre : Force Ouvrière et la FIDL déclarent : « Ni 62, ni 67 ans, il n'y a pas d'âge pour se battre pour le droit à la retraite à 60 ans... » Oui, les jeunes se préoccupent de leur retraite!

2 octobre : Au-delà des déclarations gouvernementales qui veulent toujours afficher une décrue de la mobilisation, les manifestations de ce 2 octobre ont vu défiler sur l'ensemble du territoire autour de 3 millions de personnes.

3 octobre : Le budget Sécu ravive le débat sur le désengagement de l'assurance maladie.

Le budget 2011 de la Sécurité sociale ravive un débat de fond sur l'assurance maladie, le gouvernement vantant le maintien d'un modèle français généreux, tandis que de multiples voix déplorent que les ménages aient de plus en plus à mettre la main à la poche pour leur santé.

De la baisse de 35 à 30% du remboursement des médicaments à vignette bleue aux conditions durcies pour certaines prises en charge des patients en Affection de longue Durée (ALD), plusieurs mesures du budget touchent les assurés, suscitant la colère des associations de patients et des syndicats.

8 octobre : FO PLUS QUE JAMAIS DÉTERMINÉE !

L'organisation syndicale a réaffirmé sa volonté de «faire du 12 octobre une journée de grève et manifestations massives». Une nouvelle réunion des huit organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC, CGC, CGT, FSU Solidaires et UNSA) s'est déroulée ce jour. Outre un appel à réussir les «manifestations» et les «grèves» de mardi prochain, un «nouveau rendez-vous de manifestations» a été fixé le samedi 16 octobre.

19 octobre : Retraites, nouvelle démonstration de force.

Les manifestations du 19 octobre ont rassemblé environ 3,5 millions personnes dans les rues de France, dont 330.000 manifestants à Paris.

20 octobre : ELECTIONS > SUCCÈS POUR FO AUX ÉLECTIONS DANS LES DDI (42 974 AGENTS)

FO arrive en tête (sièges gagnés) et en deuxième position (24,9% des voix), au coude à coude avec la CGT, lors des élections professionnelles.

21 octobre : RETRAITES : GRÈVES ET MANIFESTATIONS LES 28 OCTOBRE ET 6 NOVEMBRE

Pour FO l'unité d'action est un facteur important de la mobilisation exceptionnelle depuis plus d'un mois contre le projet du gouvernement sur les retraites. Elle doit demeurer une force et un espoir pour les salariés. Telle est la raison pour laquelle FO a de nouveau proposé un appel unitaire à une grève générale de 24 heures.